

COMMUNE DE



COTTENS

N° 1 – mai 2024

INFORMATIONS COMMUNALES

Comptes 2023



Infos utiles 4

Infos importantes 2,6

Assemblée communale 7

www.cottens-fr.ch

INFOS IMPORTANTES

Répartition des dicastères 2021–2026

Gabriel Nussbaumer Syndic
Administration générale, personnel, communication, information, relations avec les sociétés
Mobile 079 348 19 36

Claude Magnin Vice-syndic
Aménagement du territoire, constructions, cadastre, mensurations, terres communales, forêts
Mobile 079 705 80 08

Jean-Claude Bernold Conseiller communal
Eaux usées, voirie, routes communales, mobilité
Mobile 077 269 07 05

Marie-Claude Clerc Conseillère communale
Finances, impôts, santé, affaires sociales, home, intégration, naturalisations
Mobile 077 426 54 90

Yves Nicolet Conseiller communal
Eau potable, sécurité et protection de la population, service du feu, cimetière
Mobile 078 770 17 07

Marc-Antoine Sauthier Conseiller communal
Bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, environnement, énergie, animation, chemins pédestres
Mobile 079 606 67 84

Jean-Bernard Siggen Conseiller communal
Enseignement obligatoire, formation, AES, petite enfance, bibliothèque, culture, sport, loisirs, jeunesse
Mobile 079 308 57 42

Comment être informé·e en cas d'urgence?

La commune de Cottens utilise différents canaux de communication digitale pour vous informer, notamment en cas d'urgence. Elle vous encourage à consulter régulièrement l'un ou l'autre.

Le site internet
www.cottens-fr.ch

iSarine
En téléchargeant cette app à l'aide de ce QR-code, vous êtes informés des urgences et de l'actualité de toutes les communes du district.



SMSup
Vous recevrez sur votre téléphone portable une alerte du type «urgence» ne concernant que Cottens. Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous grâce au lien suivant <https://cottens-fr.ch/info-par-sms/> sur le site internet depuis un ordinateur ou depuis votre téléphone portable.

imprimé en
suisse

chez Canisius SA, Fribourg
Imprimé sur du papier FSC

LE MESSAGE DU SYNDIC

**Chères citoyennes, chers citoyens,
chères habitantes, chers habitants de Cottens**

Les 23 et 24 février 2024, une inauguration historique, à laquelle vous avez peut-être participé, a eu lieu à la route de Chavailles 27. Ces deux journées ont marqué le début d'activité du CAD (chauffage à distance) et du nouveau local de l'édilité. Ces dates resteront gravées dans les annales historiques de notre village.

Dans le contenu des allocutions prononcées lors de ce rassemblement diverses citations de l'écrivain et aviateur Antoine de Saint Exupéry ont été citées. La métaphore ou l'aphorisme de telles phrases sont à même de nous donner des idées. Elles ont un effet motivant et incitent à donner le courage d'entreprendre des actions et projets dans le quotidien de notre vie.

Je cite:

«Dans la vie il n'y a pas de solutions; il y a des forces en marche: il faut les créer et les solutions suivent.»

«Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.»

Le lancement d'un projet tel que le CAD est une opération qui se réalise en plusieurs étapes. Pour passer de l'idée à l'analyse de faisabilité, il y a déjà une grande quantité d'eau qui coule sous les ponts. En plus, si cette réalisation doit se faire sur un site, encore sous le soupçon d'être pollué, cela rend la manœuvre encore plus périlleuse. Une fois ces obstacles franchis, il faut trouver l'entreprise la plus compétitive pour concrétiser et finaliser en partenariat un tel projet.

Dans un communiqué de presse de Groupe E, il ressort que le quick off de ce projet de CAD a été initié en 2019. En réalité c'est déjà depuis les années 2015/2016, que le conseil communal et la commission de l'énergie recherchaient la solution idéale pour se conformer au mieux aux règles environnementales, respectivement des actions pour réduire les quantités de CO₂ émises dans notre commune. A l'avenir, 2 500 m³ de plaquettes de bois seront fournis par les forêts communales et cantonales. La nouvelle infrastructure permettra la réduction de 576 tonnes de CO₂ soit 186 000 litres de mazout. Cette réalisation fut finalement possible grâce au partenariat de Groupe E Celsius, la Commune de Cottens



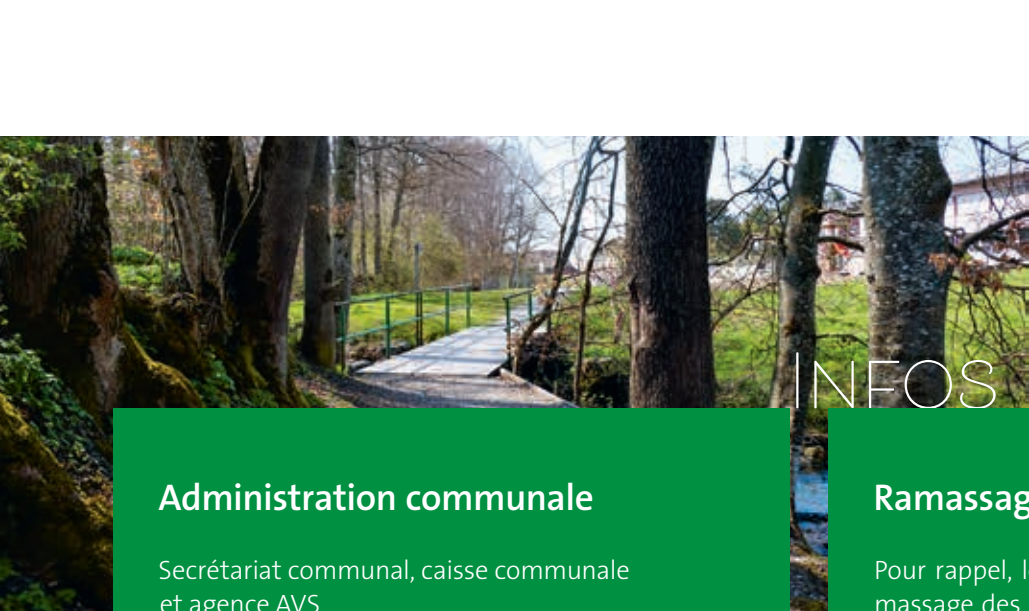
Avant



Après

et la clairvoyance de la Direction de la résidence Saint-Martin de se raccorder au système CAD.

Le site sur lequel a été érigé un nouveau bâtiment, utile à deux entités (locaux CAD et édilité), est un lieu quelque peu mythique car en automne 1985 débutait sur cette aire, la construction de trois bassins utilisés et fonctionnant en tant que station d'épuration biologique. Aujourd'hui, à la suite des nouvelles normes écologiques, les eaux usées du village de Cottens sont pompées vers le village d'Autigny pour y être traitées par la STEP en fonction. Les trois anciens bassins



INFOS UTILES

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale
et agence AVS
026 477 93 00
Fax 026 477 93 01
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch
Edilité 026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 18h
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre
rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz
026 305 87 55

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)
026 470 21 42

Ludothèque des Schtroumpf
079 488 10 76

Service des repas à domicile
026 477 93 00

Service social de Sarine Ouest
026 477 16 88

Accueil extrascolaire Cottens (AES)
077 447 58 88

Feu **118**
Ambulance **144**

Ramassage des déchets

Pour rappel, lorsqu'un lundi est un jour férié, le ramassage des déchets ménagers a lieu **le mardi qui suit**.

Attestation d'étudiant et apprenti pour 2024

Taxe ordures

Nous vous rendons attentif(e) que la taxe ordures est facturée dès le 1^{er} janvier de l'année de la majorité.

Sur présentation d'une attestation, les apprenti(e)s ou les étudiant(e)s jusqu'à leur 25^e année sont dispensé(e)s du paiement de cette taxe.

Taxe non pompier

Depuis 2023, la taxe d'exemption du corps des sapeurs-pompiers est également due dès le 1^{er} janvier de l'année des 18 ans.

Toutefois, sur présentation d'une attestation, les apprenti(e)s ou les étudiant(e)s jusqu'à leur 25^e année sont dispensé(e)s du paiement de cette taxe.

Si vous êtes concerné(e) par ces exemptions, pensez à **transmettre votre attestation** à l'administration communale **dès que celle-ci est en votre possession** mais au plus tard le 31 décembre 2024.

Passé ce délai, cette taxe sera due.

ont été dépollués et comblés. A la place de ces derniers, une grande place a été construite pour les déchets verts, accessible pour les habitants du village du lundi au samedi de 7h00 à 21h00 au moyen d'un badge. Sur le toit de cette nouvelle construction a été posée une installation solaire d'une puissance de 100 KW. L'énergie produite est utilisée pour faire fonctionner les pompes de relevage qui transfèrent les eaux usées de notre commune vers la STEP d'Autigny.

A l'Est de ces nouveaux ouvrages existe également une déchetterie mise en fonction dans les années 2000. Pour l'histoire, il est à mentionner que durant toutes les années antérieures, les déchets de Cottens étaient tout bonnement ensevelis dans le sol ou au bord du ruisseau de Cottens. Par le passé, il y avait peut-être moins de déchets?

Il n'est donc pas prétentieux de dire que l'endroit en Chavailles, Pré de la Grange, est le laboratoire et l'usine environnementale performante de la commune de Cottens. Je m'autorise à nouveau de me référer à la citation de Saint Exupéry qui dit:

«Il est vain, si l'on plante un chêne, d'espérer s'abriter bientôt sous son feuillage.»

Si vous me suivez dans ma réflexion, je constate que la réalisation actuelle (le chêne planté aujourd'hui) possède une chaudière de 600 KW. Au départ du projet initial, le potentiel pronostiqué était de 1500 KW. C'est notre responsabilité et notre devoir de faire en sorte que cette magnifique chaufferie ne desserve pas uniquement une partie des habitations de notre village mais croisse au fur et à mesure avec les nouvelles constructions planifiées et l'assainissement futur et général du village de Cottens.

Dans tout projet, le financement ainsi que la rentabilité sont certainement le nerf de la guerre mais nous les humains, instruits ou pas, intelligents ou pas, écologiques ou pas, devons savoir que ce n'est pas le dernier franc (CHF) qui nous manquera mais avec certitude le dernier souffle d'air pur. Le conseil communal et la commission d'énergie vont donc continuer de capter des forces en marche et créer des solutions pérennes.

Les beaux jours reviennent, les journées sont plus longues, les lumières s'éteignent la nuit et la vie sereine reprend dans notre village. Le conseil communal et moi-même vous souhaitons un magnifique été et vous remercions de votre présence aux activités villageoises.

Gabriel Nussbaumer, Syndic



A RESERVER

SAMEDI 1^{er} JUIN 2024

DES 17H00

CABANE FORESTIERE BOIS DE CHAVAILLES

TROISIEME FETE DU CERVELAS DE COTTENS

INVITEZ VOS AMI(E)S

Cervelas offerts – feu à disposition – vente de boissons et de pâtisseries

Animation pour les enfants – tombola

N'oubliez pas vos couteaux de poche



Organisation : l'Amicale de Cottens

INFOS IMPORTANTES

Nouveau Certificat de capacité civique (dès le 1^{er} janvier 2024)

La modification de la loi sur la protection des données a eu pour conséquence une révision partielle de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) article 12 al. 1 let. a, al.5 et 6 de la LEDP.

Pour des motifs de protection des données, la signature des votant-e-s¹ ainsi que le n° de carte² ne doivent plus apparaître dans la fenêtre de l'enveloppe-réponse. C'est pourquoi ces champs ont été déplacés à gauche de la carte civique.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de **voter par correspondance jusqu'au dimanche du scrutin**, en déposant votre enveloppe dans la boîte aux lettres «enveloppes de votations» de la commune jusqu'à **11h, dernier délai**. Dans ce cas **pensez à signer votre carte civique dans le champ «Déclaration»**. Sans cette carte et votre signature, votre vote ne peut être pris en compte.

Entre 11h et midi, seules les personnes qui se présentent au bureau communal peuvent exercer leur droit de vote en personne.

Commune de Cottens

Scrutin du / Umengang vom 03.03.2024

P.P. 2

M. _____

Rue NPA Locaire

Commune de Cottens
Bureau électoral
Route du Centre 20
Case postale 36
1741 Cottens FR

1

Déclaration / Erklärung
Je vote par correspondance / Ich stimme brieflich ab

Arrivée dans la commune – dépôt de papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les 14 jours suivant leur arrivée (Art. 5 – Loi sur le contrôle des habitants)** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse ou une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, les documents suivants doivent être fournis à l'administration communale:

- > Une copie des certificats d'assurance maladie pour tous les membres de la famille/ménage
- > Une copie de l'assurance ménage
- > Une copie de votre bail à loyer si vous êtes locataire
- > Une copie de votre dernier avis de taxation
- > Si vous arrivez avec des enfants mineurs, le certificat de famille ou un certificat de partenariat ou, à défaut, d'un document jugé équivalent
- > Si vous arrivez avec des enfants et êtes séparé-e ou divorcé-e, la convention passée entre les ex-époux précisant qui détient l'autorité parentale

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas de:

- > Mariage
- > Divorce
- > Décès du conjoint
- > À la majorité

Départ de la commune

La personne qui quitte la commune doit annoncer son départ au préposé sans délai et indiquer sa destination (art. 11 – loi sur le contrôle des habitants)

Votre départ doit être annoncé en vous présentant au guichet de l'Administration communale.

De plus, **pour les propriétaires**, vous avez l'obligation d'annoncer la vente de votre bien ou tout changement de locataire.

Lors de la vente ou lors du changement de locataire vous devrez nous informer de la date de la vente, du nouveau propriétaire ou locataire et nous indiquer le cubage du compteur d'eau à la date de la vente.

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale



Assemblée communale du 7 mai 2024 à 20h, à la salle paroissiale

Commune de Cottens
www.cottens-fr.ch

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2023** (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration & Autorités/Assemblées/Procès verbaux)
2. **Comptes 2023**
 - 2.1. **Présentation des comptes de résultats 2023 et des investissements 2023**
 - 2.2. **Prise de position de la commission financière sur le rapport de l'organe de révision**
 - 2.3. **Approbation**
3. **Rapports et décomptes finaux soumis aux votes (dépassements de crédits) – (art. 31 al. 1 et 33 al. 1 et 2 LFCo)**
 - 3.1. **Triple chantier du CAD (1^{re} étape), du bâtiment de l'édilité et de la place des déchets verts**
 - > Rapport de la Commission financière
 - Vote sur le décompte final de construction du CAD (1^{re} étape)
 - Vote sur le décompte final de construction du bâtiment de l'édilité
 - Vote sur le décompte final de construction de la place des déchets verts
 - 3.2. **Réfection du bâtiment scolaire**
 - > Rapport de la Commission financière
 - > Vote
 - 3.3. **Numérisation du PAZ/plan directeur communal**
 - > Rapport de la Commission financière
 - > Vote
4. **Rapports et décomptes finaux**
 - 4.1. **Assainissement du bâtiment de la nouvelle école.**
 - 4.2. **Assainissement de l'éclairage public – passage au LED.**
 - 4.3. **Pose de la passerelle en bois à la route d'Autigny**
5. **Investissements**
 - 5.1. **Installation d'un turbidimètre à la STAP du Pontet** CHF 31 770.40 TTC
 - > Rapport de la commission financière
 - > Vote
 - 5.2. **Changement de l'adduction d'eau potable – Chemin de la Creusette** CHF 65 000.– TTC
 - > Rapport de la commission financière
 - > Vote
 - 5.3. **Changement des collecteurs des eaux usées – Chemin de la Creusette** CHF 126 500.– TTC
 - > Rapport de la commission financière
 - > Vote
6. **Modifications de règlements**
 - 6.1. **Règlement du cimetière – Hauteur tombes cinéraires**
 - > Vote
7. **Divers**

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration & Autorités/Assemblées/Prochaine Assemblée.

Le Conseil communal



Je suis là pour vous à Cottens.

Julien Minguely, conseiller en assurances et prévoyance
T 026 347 33 47, julien.minguely@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

1031987

L'éducation de votre enfant nous tient à ♥

- ✓ Développement global de l'enfant
- ✓ Initiation à l'allemand et à l'anglais dès la 1H
- ✓ Préparation au Cycle d'Orientation
- ✓ Devoirs surveillés six fois par semaine
- ✓ Infrastructure complète au service de l'enfant
- ✓ Accueil et activités extrascolaires à la carte
- ✓ Équipe pédagogique qualifiée et impliquée

epmfr.ch



École
Privée
Molésan

DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

2. Comptes 2023

2.1. Compte de résultats

Mieux que prévu et cela devient un peu la règle. Le compte de résultats 2023 (fonctionnement) boucle ainsi avec un montant positif de CHF 390 297.–, alors que le budget prévoyait un résultat négatif de CHF 381 040.–. C'est bien l'augmentation des revenus (+ CHF 965 583.–), plus conséquente que l'augmentation des charges (+ CHF 194 246.–), qui explique ce résultat. Pour comprendre ces écarts, il convient avant tout de rappeler que l'élaboration du budget se fait sans connaître les chiffres de l'exercice précédent, qui n'est pas clos. Le travail a lieu un peu à l'aveugle. L'impact de ce décalage s'avère relativement important dans certaines positions.

Cela dit, trois raisons expliquent principalement cette clôture dans les chiffres noirs:

- > Avant tout le produit des impôts communaux spéciaux, en hausse de CHF 390 748.– par rapport au budget: le rendement de l'impôt sur les gains immobiliers et les plus-values et de l'impôt sur les mutations indique ainsi que les transactions immobilières restent relativement soutenues. Ce résultat confirme la tendance observée depuis 3 ans. Le budget 2024 a été adapté en conséquence.
- > L'augmentation de CHF 161 858.– du produit des impôts ordinaires: plus modeste, cette progression est due au solde d'impôt des années précédentes.
- > La comptabilisation de certains amortissements a encore varié de manière plus ou moins sensible, à la hausse comme à la baisse, selon les positions. Cela a été une des grandes difficultés du passage à MCH2.

Concernant les charges:

- > Globalement les dépenses liées, que l'on nous annonce quasi systématiquement à la hausse pour inscription au budget, s'avèrent inférieures au bouclage. C'est de bonne guerre.
- > Sur les six dicastères autres que celui des finances, cinq bouclent avec des charges inférieures au budget – le

dicastère des routes est celui qui s'en sort moins bien – et pour cinq d'entre eux également, des revenus supérieurs au budget.

- > Le montant des traitements et jetons de présence des conseillers communaux prévus à hauteur de CHF 60 000.– atteint finalement CHF 97 600.–, mais reste identique au montant de 2022. Les séances liées aux chantiers ont à nouveau fortement mobilisé les élus.
- > Au dicastère de la formation, à noter des frais de conciergerie relativement conséquents en raison du chantier de la nouvelle école. Dans un autre registre, il convient de mentionner ici les revenus remarquables du marché de Noël et des lotos.
- > Prévoyance sociale: comme déjà annoncé, les subventions aux crèches et garderies, comme celles pour l'accueil familial, sont en constante augmentation; l'adaptation a été faite au budget 2024. Les mesures en faveur des seniors constituent une nouvelle tâche plus coûteuse qu'estimée.
- > La hausse des tarifs de l'électricité n'avait pas pu être totalement intégrée au budget.
- > Les charges du dicastère des routes communales et donc de l'édilité s'écartent du budget avec un dépassement de près de CHF 80 000.– (+18,4%). Ces mêmes charges augmentent de 26% par rapport aux comptes 2022. Un effort dans la tenue du budget de ce dicastère a été demandé.

Selon la nouvelle législation sur les finances communales, la publication des comptes annuels inclut dorénavant l'annexe aux comptes: celle-ci fournit toute une série de données financières, de tableaux (provisions, participations, garanties, immobilisations) et d'indicateurs. L'ensemble de ces données reflète l'image la plus fidèle possible de la situation financière de la commune. Ces documents sont publiés pour la première fois en annexe à la présentation des comptes 2023 à l'assemblée communale. Ils sont accessibles sur le site internet de la commune.

Marie-Claude Clerc

2.2. Compte des investissements

L'année écoulée a été marquée par la réalisation ou la fin de grands chantiers, dont le triple chantier du CAD, du bâtiment de l'édilité et de la place des déchets verts. La rénovation de la nouvelle école a été conduite tambour battant durant les vacances d'été et d'automne pour le solde. Tout le programme d'investissement n'a cependant pas pu être mené à terme pour des raisons souvent indépendantes de notre volonté. Planifiés à hauteur de CHF 2 428 000.–, les investissements ont ainsi été contenus à CHF 1 717 876.–. Les principaux engagements ont financé les projets suivants:

- > La pose de panneaux photovoltaïques (crédit CHF 160 000.–) sur les bâtiments du CAD et du bâtiment de l'édilité est terminée. La facture finale n'étant transmise qu'en 2024, le décompte sera communiqué ultérieurement.
- > L'assainissement de la nouvelle école a été réalisé selon la planification. Le budget a été respecté. Le rapport et décompte final seront présentés à l'assemblée communale du 7 mai 2024.
- > A la route d'Autigny la passerelle est sécurisée. Elle aura coûté près de CHF 52 000.–, montant qui correspond aux deux crédits votés.
- > L'éclairage public du quartier de la Goille est terminé. Le crédit de CHF 26 000.– a été respecté. L'assainissement de l'ensemble de l'éclairage public (passage au LED) est achevé. Le crédit n'a pas été entièrement utilisé. Le rapport et décompte final seront présentés à l'assemblée communale du 7 mai 2024.
- > Le bouclage Verna-Creusette concernant l'approvisionnement en eau est terminé. Le crédit de CHF 205 000.– a été légèrement dépassé (+1,26%).
- > Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) est enfin terminé. A peine plus de 50% du crédit voté en 2014 (CHF 22 700) a été utilisé.
- > La deuxième étape du CAD (crédit de CHF 300 000.–) est bien sûr achevée puisque tout fonctionne désormais. Le décompte et rapport final interviendront ultérieurement, lorsque la facturation sera bouclée.
- > Le CAD 1^{re} étape, le nouveau local de l'édilité, la place des déchets verts et la numérisation du plan d'affectation de zones (PAZ) et du plan directeur communal sont terminés. Les crédits votés pour ces objets enregistrent tous un dépassement supérieur à 20%. Un rapport et décompte final seront présentés pour chacun d'eux à l'assemblée communale du 7 mai 2024.

Le montant de CHF 1 717 876.– engagé pour les investissements réalisés en 2023 a été financé en partie par l'emprunt. L'excédent de dépenses s'élève à CHF 1 625 498.–.

Marie-Claude Clerc

INFORMATION

Nouvelle organisation de la Commission financière

La Commission financière informe les citoyennes et citoyens qu'à dater du 1^{er} juin 2024 elle sera organisée comme suit:

Président

M. Marc-André Ryter (auparavant vice-président)

Vice-président

M. Jean-Charles Mettraux (auparavant membre)

Secrétaire

M^{me} Anne Marie Rohrbasser

Membres

M. Stéphane Dubey (auparavant président) et
M^{me} Elisabeth Giraud

Cette réorganisation est motivée par la volonté de préparer la prochaine législature. En effet, M. Stéphane Dubey (17 ans de fonction dont 13 comme président) et M. Marc-André Ryter (14 ans de fonction dont 13 comme vice-président) ont décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat au printemps 2026.

Ces décisions ont incité la Commission financière à opérer quelques changements et à donner l'opportunité à M. Marc-André Ryter d'apporter son style à la présidence pour la fin de cette législature.

Bilan	au 1.1.2023	au 31.12.2023	Bilan	au 1.1.2023	au 31.12.2023
	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF
1 Actif	20 897 132.47	22 443 616.50	2 Passif	-20 897 132.47	-22 443 616.50
10 Patrimoine financier (PF)	3 297 699.65	3 673 692.86	20 Capitaux de tiers	-7 626 018.37	-8 772 179.38
100 Disponibilité et placements à court terme	1 641 672.56	1 987 326.41		-393 447.12	-302 886.49
101 Créances	-2 140 255.93	-1 955 773.20	200 Engagements courants		
104 Actifs de régulation	3 789 398.17	3 630 350.55	204 Passifs de régulation	-95 325.80	-62 795.20
			206 Engagements financiers à long terme	-6 740 905.45	-8 386 657.69
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	6 884.85	11 789.10	209 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de	-396 340.00	-19 840.00
14 Patrimoine administratif (PA)	17 599 432.82	18 769 923.64	29 Capital propre	-13 271 114.10	-13 671 437.12
140 Immobilisations corporelles PA	17 035 752.01	18 215 220.99	290 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-3 141 951.85	-3 356 102.79
142 Immobilisations incorporelles PA	63 960.81	54 982.65	295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-1 837 124.67	-1 632 999.67
145 Participations, capital social PA	36 120.00	36 120.00	299 Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	-8 292 037.58	-8 682 334.66
146 Subventions d'investissement	463 600.00	463 600.00			

2.1. Comptes de résultats	Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023	
	Charges en CHF	Revenus en CHF	Charges en CHF	Revenus en CHF	Charges en CHF	Revenus en CHF
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	571 837.75	161 575.94	621 010.00	151 850.00	570 160.35	169 981.04
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	82 446.59	53 099.50	105 155.00	36 000.00	445 061.55	408 678.30
2 FORMATION	2 196 942.33	127 230.15	2 300 455.00	109 800.00	2 234 412.16	134 663.40
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	221 451.01	464.70	94 995.00	2 000.00	78 584.12	975.00
4 SANTÉ	587 049.34	3 183.20	616 190.00	2 700.00	604 322.40	5 942.10
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	903 916.69	85 316.80	924 025.00	10 000.00	894 386.15	34 792.05
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	524 827.14	51 693.90	542 525.00	47 540.00	617 889.16	55 004.91
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1 275 671.44	1 178 973.50	1 302 005.00	1 185 835.00	1 163 642.00	1 088 644.66
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	29 029.90	54 905.45	22 640.00	30 000.00	20 153.61	32 877.35
9 FINANCES ET IMPÔTS	68 394.00	5 305 444.55	158 300.00	4 730 535.00	216 029.02	5 303 378.79
Totalisation	6 400 011.59	7 021 887.69	6 687 300.00	6 306 260.00	6 844 640.52	7 234 937.60
Résultat	621 876.10			381 040.00	390 297.08	

2.2. Comptes des investissements	Comptes 2022		Budget 2023		Comptes 2023	
	Charges en CHF	Revenus en CHF	Charges en CHF	Revenus en CHF	Charges en CHF	Revenus en CHF
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE			160 000.00		81 500.00	
2 FORMATION			867 000.00		720 959.57	
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	28 182.29					
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	96 747.40		351 000.00		196 037.95	
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	169 221.17	72 228.00	579 300.00		276 377.28	92 378.00
9 FINANCES ET IMPÔTS	928 553.50		470 700.00	33 460.00	443 001.82	
Totalisation	1 222 704.36	72 228.00	2 428 000.00	33 460.00	1 717 876.62	92 378.00
Résultat		1 150 476.36		2 394 540.00		1 625 498.62

Liste des engagements hors bilan	2023	2022
	en CHF	en CHF
Réseau Santé de la Sarine	237 051.70	202 792.10
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest	92 956.00	54 687.00
Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français	534 661.00	519 177.00
Association pour l'épuration régionale des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	342 415.00	380 568.70
ARCOS – Association régional à but multiples des communes ouest sarinoises	2 254.75	4 291.60
Service de Psychologie, Logopédie et Psychomotricité Intercommunal	87 931.25	
Engagement total	1 297 269.70	1 161 516.40



Cottens	026 477 15 13	Villargiroud	026 653 12 08
Ursy	021 909 58 58	Posieux	026 411 31 35
Neyruz	026 477 33 32	Matran	026 400 02 28
Bulle	026 912 80 20	Rossens	026 420 21 90

www.marchon-favre.ch

3. Rapports et décomptes finaux soumis aux votes (dépassements de crédits) – (art. 31 al. 1 et 33 al. 1 et 2 LFCo)

3.1. Investissements du CAD, local de l'édilité et de la place des déchets verts

	Budget voté	Situation effective	Dépassement	en%
	CHF	CHF	CHF	
CAD	500 000.00	603 558.00	103 558.00	+ 20,7%
Edilité	480 000.00	584 158.00	104 158.00	+ 21,7%
Déch. verts	180 000.00	214 921.00	34 921.00	+ 19,4%
Total	1 160 000.00	1 402 637.00	242 637.00	+ 20,9%

Le chantier très complexe de ces trois investissements inter-connectés s'est terminé avec un dépassement de crédit de 20,9%. Les raisons sont les suivantes:

- > Plus-value pour la ferraille CHF 80 000.–
- > Goudronnages supplémentaires CHF 32 700.–
- > Remblayage supplémentaire CHF 21 300.–
- > Anticipation pour future déchetterie CHF 36 920.–
- > Creuse + stabilisation de la fosse CHF 21 600.–
- > Divers supplémentaires CHF 53 317.–
- > **Total** CHF 242 637.–

La situation était la suivante:

- > Retard dans la planification: mars 2023 au lieu d'octobre 2022
- > Invasion de l'Ukraine en février > Début des travaux en mars.
- > Enorme augmentation des prix tous secteurs compris, + 14% en moyenne. (selon l'organe des entrepreneurs)
- > Complexité du projet, interconnexions entre les projets au sujet de l'épuration des eaux usées et claires, électricité, eau potable.
- > Travaux anticipés pour la future déchetterie.



Avant il y a 12 ans



Aujourd'hui

En résumé:

10% de dépassement sont considérés comme «normaux» ou inévitables.

Nous aurions dû arrêter les travaux pour faire une assemblée. Ce qui aurait occasionné des coûts supplémentaires.

Toutes les décisions de dépenses supplémentaires ont été prises à trois soit (deux conseillers + le Syndic) directement sur le chantier afin d'éviter des coûts supplémentaires.

Nous avons essayé d'avoir une vision sur le futur pour éviter des coûts supplémentaires.

Et cela dans l'intérêt des citoyennes et citoyens.

Nous avons réussi la gageure de transformer l'ancienne Step, qui est aujourd'hui encore jusqu'à 2026 considérée comme site pollué, en un superbe complexe communal.

Marc-Antoine Sauthier

«Pour vos projets
**les plus exigeants,
faites appel à moi!**»

Marc Vancampenhout

EP: AMADEUS 1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

ElectronicPartner

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

Notre service
fait la différence.



L'Ecole maternelle Catimini, un lieu d'apprentissage chaleureux et stimulant, conçu spécialement pour les tout-petits (2,5 à 4 ans). Chez nous, chaque jour est une aventure éducative, remplie de découvertes et d'épanouissement.

Inscriptions ouvertes pour l'année scolaire 2024-2025 !

Bulletin d'inscription disponible sur notre site internet :

www.association-catimini.ch

Pourquoi choisir Catimini ?



Equipe pédagogique dévouée

Nos éducatrices, expérimentées et passionnées, sont dédiées au bien-être et à l'éducation de chaque enfant, favorisant un développement harmonieux.



Programme éducatif stimulant

A Catimini, nous croyons en l'apprentissage ludique. Notre programme encourage la créativité, la curiosité et le développement des compétences fondamentales.



Activités enrichissantes

Nous proposons des activités complémentaires telles que des sorties éducatives et des événements spéciaux pour enrichir l'expérience de votre enfant.



Communication transparente

Nous valorisons la communication ouverte et régulière avec les parents.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter au 079 792 87 69 ou par e-mail maternelle.catimini@gmail.com.

Rejoignez-nous dans l'aventure éducative passionnante à Catimini !

3.2. Investissement d’une trappe et d’une ligne de vie sur le toit de la nouvelle école

Budget voté	Situation effective	Dépassement	en%
CHF	CHF	CHF	
60 000.00	84 155.00	24 155.00	+ 40,3%

Au départ cette trappe devait servir à monter sur le toit pour contrôler l’écoulement des eaux. Lors de la mise à l’enquête des travaux d’assainissement de la nouvelle école, cette trappe ainsi que la ligne de vie ont été mises à l’enquête. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque les services de l’état nous ont obligés à agrandir la trappe afin de pouvoir passer avec un brancard au cas où un accident se produirait sur le toit. Certainement à cause de l’installation de panneaux solaires. Résultat des courses, une plus grande ouverture pour le sciage de la dalle et une augmentation du prix de CHF 24 155.– soit 40,3%. La trappe est sécurisée et fermée à clef.

Marc-Antoine Sauthier

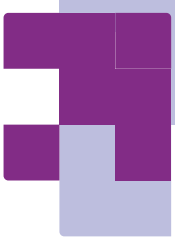


3.3. Numérisation du PAZ

Le dépassement du budget voté à l’assemblée du 30 juin 2020 pour la numérisation de notre PAZ est dû au traitement d’une opposition.
Le montant voté de CHF 15 000.– a un dépassement de CHF 3021.53 soit de 20,14%.

En effet, avec le soutien de l’urbaniste de la commune, nous avons examiné l’aspect légal de cette opposition. Cette dernière a ensuite été retirée.

Claude Magnin

Julien Ropraz
Partenaire financier

Agence Générale de Fribourg
Avenue de la Gare 7, 1700 Fribourg
Mobile +41 79 538 04 40
julien.ropraz@baloise.ch



Trouver la meilleure *hypothèque* avec Swiss Life!



Daniel Bouzon

Spécialiste en prévoyance
Diplômé Clientèle privée
et Entreprises
Hypothèques
Cicero 18930
Inscrit FINMA no 31685
Mobile +41 79 754 00 08
daniel.bouzon@swisslife.ch
www.swisslife.ch/fribourg

**Vos avantages avec Swiss Life en tant
qu'intermédiaire hypothécaire indépendant:**

- ☒ Offres indépendantes
- ☒ Gain de temps lors de la recherche
- ☒ Conditions préférentielles pour les offres hypothécaires
- ☒ Calcul en temps réel des conditions d'intérêt
- ☒ Couverture en toute liberté de choix

En savoir plus:



Vivre en toute liberté de choix.



SwissLife



4. Rapports et décomptes finaux

4.1. Rapport final sur l'assainissement du bâtiment de la nouvelle école

Budget voté	Situation effective	Dépassement	en%
CHF	CHF	CHF	
825 000.00	654 449.00	170 501.00	- 21%

Raisons:

- > Un chantier simple sans complication
- > Soumissions nettement en-dessous des budgets, situation économique
- > Un bureau d'architecte très sérieux dans les contrôles
- > Pas de mauvaises surprises
- > Rénovation des plafonds nettement moins chère

Pose des panneaux solaires qui fourniront en autoconsommation de l'énergie aux deux bâtiments scolaires. L'autoconsommation a permis d'économiser l'électricité d'environ CHF 3000.– sur les trois premiers mois de 2024.

Le 24 août, date de la rentrée scolaire, les travaux à l'intérieur du bâtiment étaient terminés. Les entreprises, qui étaient sous pression pour terminer les travaux dans les délais, ont joué le jeu, à la grande satisfaction du bureau d'architecture, de la commune et des enseignants. La rentrée s'est déroulée sans problème. Je profite de remercier les enseignants pour leur flexibilité, leur compréhension et leur collaboration dans la réalisation de cet assainissement.

Marc-Antoine Sauthier

4.2. Rapport final sur l'assainissement de l'éclairage public – passage au LED

Lors de son assemblée communale le 6 décembre 2023, celle-ci a voté un investissement pour le remplacement du solde des lampes à vapeur de sodium par un éclairage LED pour un montant de CHF 155 000.–. Les travaux ont été réalisés sur une période comprise entre mai et septembre 2023. A ce jour, aucune remarque sensible n'a été observée de la part de nos citoyens. L'extinction nocturne est maintenue sur l'ensemble du territoire communal et les détecteurs de mouvements activés dans les zones souhaitées (à ce jour le quartier des Brévires, la route du Rossi et le quartier de Belmont). Au niveau des coûts, ceux-ci ont pu être maîtrisés pour un montant total de CHF 120 019.25, ceci avec l'aide d'une entreprise pérenne qui avait soumis son offre avec un rapport qualité/prix le plus avantageux.

Jean-Claude Bernold

ProginServices.ch

Déchetterie ■ Location ■ Services

Nous vous proposons une grande variété de services professionnels, en toute confidentialité, rapidement et à un prix concurrentiel, le tout dans le respect pour notre environnement

Déchets@Home

Nous vous proposons un service de déchetterie à domicile pour les personnes à mobilité réduite, non véhiculés ou celles qui veulent s'épargner le temps de se rendre à leur déchetterie locale, tout en évitant de salir leur voiture, le tout dans le respect de la nature ce qui contribue écologiquement à la survie de notre planète.

Selon vos besoins, nous venons chercher vos déchets à domicile, le jour convenu avec vous lors de la signature de votre abonnement.

Eco-S	Eco-M	Eco-L	Eco-XL
Dès 15.-	Dès 25.-	Dès 40.-	Dès 40.-
• Idéal pour 1-2 personne(s)	• Idéal pour 3-4 personne(s)	• Idéal pour 5 personnes et plus	• Entreprise
• 1 passage par mois	• 1 passage 1 semaine sur 2	• 1 passage par semaine	• Immeuble
			• Groupe

Entreprises

Job-S	Job-M	Job-L	Job-XL
Dès 40.-	Dès 50.-	Dès 50.-	Dès 80.-
• 4 passages par mois	• 4 passages par mois	• 2 passages par mois	• 4 passages par mois
• 2 caisses de 37L	• 4 caisses de 60L	• 4 caisses de 80L	• 4 caisses de 80L
• 2 caisse de 60L			

A chaque passage, nous ramassons vos déchets que vous amenez habituellement à la déchetterie tels que : papier (60L), PET (60L), verre (37L), aluminium (37L), piles, ampoules, capsules de café,....

Les encombrants sont sur demande.

Progin Marc - La Comba 1, 1747 Corserey – 079/813.60.88 - marc.progin@hotmail.com

La vraie vie, c'est
**bénéficier
d'une bonne
prime 2024.**

Armando Barassi
Agence de Fribourg
079 / 447 76 05
abarassi@groupemutuel.ch

groupemutuel
Santé & Prévoyance

Adulte
CHF 340.95/mois*
Franchise de CHF 2500,-
couverture maladie

Jeunes adultes (19-25 ans)
CHF 237.65/mois**
Franchise de CHF 2500,-
couverture maladie

Enfants (jusqu'à 18 ans)
CHF 116.15/mois***
Franchise de CHF 0,-
maladie et accidents

Des 3 enfants (par enfant)
CHF 85.85/mois****
Franchise de CHF 0,-
maladie et accidents



**Demandez
maintenant,
une offre
comparative.**

* Base de données 2024 (garantie santé, couverte) - les données sont de la base de données de la compagnie d'assurance mutuelle.
** Base de données 2024 (garantie santé, couverte) - les données sont de la base de données de la compagnie d'assurance mutuelle.
*** Base de données 2024 (garantie santé, couverte) - les données sont de la base de données de la compagnie d'assurance mutuelle.
**** Base de données 2024 (garantie santé, couverte) - les données sont de la base de données de la compagnie d'assurance mutuelle.

4.3. Rapport final sur la pose d'une passerelle en bois – Route d'Autigny

Cette passerelle, dont le budget a été accepté par les citoyens en assemblée communale le 20 avril 2021 (CHF 42 000.–) et le 7 décembre 2021 (CHF 10 000.–) a enfin pu être réalisée du 17 au 24 avril 2023. Il est à noter que cette passerelle donne la touche finale au carrefour de la route du Centre et de la route d'Autigny, la sécurité en plus pour ses usagers. Le montant total des travaux s'est élevé à CHF 51 500.35, respectant ainsi le montant total du budget alloué.

Jean-Claude Bernold

5. Investissements

5.1. Installation d'un turbidimètre à la station de pompage du Pontet

A la suite du contrôle du service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) effectué le 14 février 2023, il s'avérera que le contrôle en continu de la turbidité après le filtre à sable n'était pas présent sur la chaîne de traitement de la station du Pontet. La mesure en continu de la turbidité est exigée par le SAAV.

Le turbidimètre est un appareil de mesure permettant de déterminer la turbidité de l'eau. Responsable de l'aspect trouble de l'eau, la turbidité est le résultat de la présence de matières en suspension qui modifie la répartition de la lumière dans l'eau. La filtration permet de diminuer la turbidité d'un fluide. Ce contrôle est réalisé en continu et lorsque l'eau devient trouble, elle est automatiquement jetée à l'égout.

Le SAAV a donné dans un premier temps un délai jusqu'à la fin juin 2023 pour la mise en place d'un turbidimètre. Au vu du délais assez court, il a été convenu d'allonger ce délai jusqu'au 30 septembre 2023 avec les autorités. L'appareil de mesure a été installé dans les temps, mais le crédit de CHF 31 770.40 TTC n'a pas encore pu être validé en assemblée communale.

De ce fait, le conseil communal demande la validation a posteriori pour l'investissement de CHF 31 770.40 TTC financé par les liquidités. Un amortissement de 5% par an sera financé par les comptes de l'eau.

Yves Nicolet

5.2–5.3 Changement de l'adduction de l'eau potable et mise à niveau des canalisations des eaux usées – Chemin de la Creusette

En date du 5 janvier 2024, les propriétaires de l'article n° 231b du RF de Cottens ont mis à l'enquête publique la construction de trois immeubles. Le conseil communal a signé une convention pour leur donner l'accès par le chemin de la Creusette. Ce dernier sera aménagé de telle manière que l'accès aux véhicules sera possible depuis la route de la Goille.

Le coût de ces travaux sera entièrement pris en charge par les propriétaires du projet. A la fin de la construction des immeubles, la commune reprendra gratuitement la route et en assurera l'entretien.





10 ANS
DE GARANTIE
ET D'ASSISTANCE



TOYOTA C-HR PLUG-IN HYBRID

LIMAT

MAINTENANT À L'ESSAI DANS NOTRE GARAGE 026 477 90 90

GARAGE  NEYRUZ



VOTRE FUTURE CRÈCHE !

FUNPLACE

"Nous Cultivons des Petits Artistes"

Nous avons le plaisir d'annoncer son ouverture début août 2024
(Date exacte à préciser).

FunPlace Cottens
Rte de Belmont 4
1741 Cottens

 cottens@funplace.ch

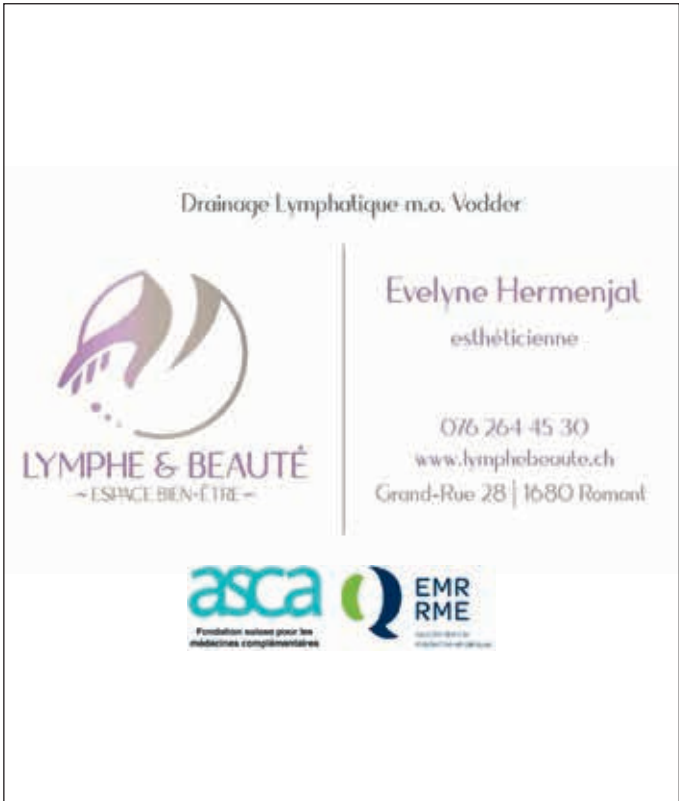


Actuellement une conduite d'eau potable est en service à cet endroit. Elle dessert le secteur de l'édilité. En 2023 nous avons profité du chantier du CAD pour rénover la partie aval du tronçon. En ce qui concerne la partie supérieure, vu l'âge avancé de l'ouvrage, nous ne pouvons pas nous permettre de construire un accès neuf dessus sans la remplacer.

De surcroît, il y a lieu d'assainir également les canalisations d'eaux usées présentes sur ce tronçon. La réalisation de ces travaux sera exécutée simultanément avec les travaux de rénovation de l'adduction d'eau potable.

Le montant de ces deux investissements est devisé à CHF 65 000.– TTC pour l'adduction d'eau potable et à CHF 126 500.– TTC pour l'eau usée. Ces montants seront financés par un emprunt. Les intérêts et les amortissements de 1,25% par an seront financés par les comptes respectifs de l'eau et de l'épuration.

Yves Nicolet et Jean-Claude Bernold



6. Modifications de règlements

6.1. Modification règlement cimetière

Depuis plusieurs années, la commune de Cottens a aménagé un secteur pour les tombes cinéraires. Notre règlement actuel stipule, **à l'article 6 alinéa 3**, que la hauteur des monuments ne doit pas dépasser 50 centimètres. Le conseil communal s'est vu contraint d'accepter plusieurs dérogations pour la hauteur des tombes. Le motif invoqué pour les demandes est toujours identique. L'espace dévolu pour les inscriptions est insuffisant. Pour ce motif, le conseil communal propose d'augmenter la hauteur maximale des monuments à **70 centimètres**.

Art. 6 – Dimensions

¹ Les tombes de corps d'adulte doivent avoir les dimensions suivantes:

- > longueur (extérieur de la bordure) 160 cm
- > largeur (extérieur de la bordure) 70 cm
- > profondeur de creuse (art. 6 al. 2 de l'arrêté) 180 cm
- > hauteur maximale du monument 150 cm

² Les tombes de corps d'enfant doivent avoir les dimensions suivantes:

- > longueur (extérieur de la bordure) 120 cm
- > largeur (extérieur de la bordure) 50 cm
- > profondeur de creuse au maximum 175 cm
- > hauteur maximale du monument 90 cm

³ Les tombes cinéraires doivent avoir les dimensions suivantes:

- > longueur 80 cm
- > largeur 50 cm
- > hauteur **70 cm** ~~50 cm~~

⁴ Les tombes de corps pour deux cercueils superposés ainsi que les tombes doubles sont interdites.

Yves Nicolet

code article :
R20Sponsoring

duplirex
duplirex-group.ch

- Papeterie
- Boutique-cadeaux
- Copieurs imprimantes
- GED
- Articles publicitaires
- Mobilier de bureau

026 460 20 00

Bon pour
CHF 20.-
DE RABAIS*

Dans nos boutiques:
Fribourg - Givisiez - Châtel-St-Denis - Bulle

**Dès CHF 100.- d'achat (bon valable une seule fois)*



Pour vos fêtes et manifestations

Notre expérience nous permet de
vous proposer la meilleure
solution pour chaque événement.



Route de Fribourg 44
1741 Cottens
026 477 00 95

www.boucherie-cottens.ch
boucherie.cottens@bluewin.ch

LES INFOS DES DICASTÈRES

Ecole: nouveau cercle scolaire

Si le chantier concernant la rénovation du nouveau bâtiment de l'école a été terminé pour la rentrée scolaire 2023–2024, un autre gros chantier a débuté voici plus d'une année, je veux parler de celui de la fusion scolaire. Lors de la dernière assemblée communale, j'avais donné quelques informations concernant la fusion de notre cercle avec celui d'Autigny-Chénens. Depuis lors, le groupe de pilotage, constitué par MM. Alexandre Gasser, conseiller communal à Autigny, Vincent Gremaud, conseiller communal à Chénens, Louis Rhyn, directeur de l'école de la Clé, Vincent Mornod, directeur de l'école d'Autigny-Chénens, René Muller, administrateur communal à Cottens et de moi-même, s'est réuni de nombreuses fois pour concrétiser ce projet. Les tâches à effectuer dans un laps de temps très court sont multiples et nécessitent un investissement presque quotidien. Il s'agit en effet de regrouper les classes sur les trois sites scolaires existants avec une répartition des élèves la plus favorable possible, en tenant compte des places à disposition sur chaque site. Il faut également organiser les transports scolaires entre les différents sites existants. Pour les parents de Cottens, c'est une grande nouveauté, car les transports scolaires étaient «inconnus» jusqu'à aujourd'hui, ce qui n'est pas le cas pour les parents d'Autigny-Chénens. Les parents des futurs élèves de 1H ont pu se rencontrer lors d'une séance qui s'est déroulée le 12 mars à Cottens dans les murs du bâtiment scolaire récemment rénové. Il y aura également une réunion pour tous les parents du cercle scolaire à la salle paroissiale le mercredi 26 avril. Cette réunion a pour objectif de donner quelques informations supplémentaires à la suite des deux courriers envoyés depuis le début de l'année scolaire.

Une convention intercommunale est en cours d'élaboration et vous sera présentée en temps voulu. Le règlement scolaire sera par la même occasion revu et adapté au nouveau cercle issu de la fusion.

Pour les enseignantes et enseignants, le changement est également important et le défi à relever est tout aussi grand et demande pas mal de souplesse, d'initiative et également parfois une certaine remise en question. Les déménagements devront également être planifiés et organisés, car le regroupement des élèves se fera de la façon suivante:

Site scolaire	Degré
Cottens	1,2,3,4 H
Chénens	5,6 H
Autigny	7,8H

L'horaire des classes a aussi été longuement réfléchi et adapté par rapport aux transports scolaires qui devront être organisés de façon optimale. L'école débutera sur les trois sites à 08H05 pour se terminer à 11H40 et l'après-midi à 13h50 pour se terminer à 15h30.

Quant aux transports, nous pourrons toujours compter sur les deux petits bus (une vingtaine de places chacun) du cercle scolaire actuel d'Autigny-Chénens, auxquels s'ajouteront deux autres petits bus que nous devons louer à un prestataire officiel. Six offres ont été reçues et la meilleure sera retenue. Il faudra compter sur une dépense annuelle d'environ CHF 120 000.–, où tout est compris.

Le maintien des deux structures de l'AES, une à Autigny et une à Cottens, est acquis et permettra une organisation indépendante de chacune. Les deux conseils de parents ne formeront plus qu'un seul. Les modalités de son organisation et de son fonctionnement ne sont pas encore définitivement établies. Pour terminer sur ce sujet important, je vous rappelle que le groupe de pilotage a longuement réfléchi pour trouver une solution pérenne, la plus logique et pragmatique possible...

Et encore quelques informations...

M^{me} Isabelle Delley, intervenante à l'AES, a fini sa formation de deux ans en réalisant son travail final intitulé «L'entraide et le respect pour un repas agréable!». Tout un programme... Félicitations à elle pour son implication et son dévouement! Également intervenante à l'AES, M^{me} Anne Sandrine Guigni a débuté la même formation depuis l'automne passé. MERCI à elle pour le temps investi et le soutien apporté à notre équipe de l'AES qui s'occupe avec passion et patience des enfants inscrits.

Concernant l'ouverture de la crèche à Cottens, toujours prévue pour la prochaine rentrée scolaire, sa directrice M^{me} Marie De Faria E Castro m'a proposé de vous donner l'adresse du site internet pour que vous puissiez poser toutes vos questions: cottens@funplace.ch.



**Vous êtes à la recherche
d'un nouveau défi professionnel ?**

**devenez
ACCUEILLANT·E FAMILIAL·E**

un emploi de la petite enfance
que vous exercerez à votre domicile
activité rémunérée et formation assurée

**envoyez-nous
votre CANDIDATURE**

famiya, service de garde d'enfants
info@famiya.ch - www.famiya.ch





St-Nicolas a visité toutes les classes de l'école de la Clé et a offert à tous les enfants bien sages un biscôme personnalisé! Le marché de Noël a de nouveau réuni petits et grands dans une ambiance festive et conviviale. Un grand MERCI au conseil des parents qui organise chaque année, entre autres, ce marché d'une façon optimale, avec un bénéfice de plus de CHF 10 000.– destiné aux différentes activités extra-scolaires des enfants.

Que dire de la fenêtre de l'Avent qui a été magnifiquement imaginée, installée et éclairée par les élèves de l'école de la Clé, avec l'aide du corps enseignant sans oublier notre concierge Stéphane?

La soirée raclette du 1^{er} mars a également été une réussite dans un esprit joyeux et convivial. Elle a laissé un bénéfice de plus de CHF 1000.–.

Grâce à M. Claude Descloux, les élèves et les parents ont été invités à suivre un match de basket du Fribourg Olympic le samedi 20 janvier. Ce fut une belle soirée avec en plus une victoire de notre équipe préférée sur Sam Massagno (90–83). En parlant de sport, comment ne pas évoquer le camp de ski à la Fouly, qui a de nouveau suscité des «étoiles et étincelles» dans les yeux des participants grâce à l'engagement sans faille des personnes accompagnantes. A propos d'étincelles et ce sera ma conclusion empruntée à l'abbé Pierre, qui disait: «Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais il donne autant de lumière».

Jean-Bernard Siggen

Crèches et avis de taxation

Une réclamation est parvenue à l'administration communale de la part d'un parent concernant la transmission de données de l'avis de taxation par la commune à la crèche où son enfant est placé. Après plusieurs échanges de mails, le différend a été réglé à satisfaction de la maman. Cette intervention a permis à la commune d'adapter sa pratique à la nouvelle réglementation sur la protection des données. Ainsi dorénavant, afin de respecter au plus près cette réglementation, chaque crèche est priée de demander à tous les parents d'autoriser, par leur signature, la transmission, par l'administration communale, de données fiscales permettant de déterminer le tarif à appliquer. Concrètement, le détail du calcul faisant apparaître certains éléments de for-

tune ne sera plus transmis. Un seul chiffre le sera: le montant final sur la base duquel est appliqué le tarif facturé.

Marie-Claude Clerc

Aménagement du territoire, construction, cadastre et mensuration

Plan d'aménagement

La présentation de la modification de notre PAL et du PAD de La Croix du 16 janvier 2024 a été suivie par un grand nombre de personnes. Les citoyens de la commune souhaitent un développement harmonieux mais cela passe parfois par un changement dans notre paysage. De nombreuses oppositions ont été adressées à la commune à la suite de la mise à l'enquête, c'est pourquoi, nous allons faire un premier tri afin de rencontrer les opposants d'ici la fin avril.



Constructions

2024 est une année de construction dans notre commune, les projets à la route du Centre 5, 9 et 60 ont démarré. La construction des immeubles Les Prés de la caisse de pension de l'Etat est projetée dans le courant du mois de mars. (voir plan page 27) Toutes ces constructions peuvent provoquer des désagréments sur les routes et le voisinage mais nous demandons un peu de souplesse de la part des voisins et s'il devait y avoir un problème, nous le communiquer rapidement afin de rencontrer l'entreprise.

Notre architecte et moi-même passons régulièrement sur les chantiers afin de contrôler les travaux.

Claude Magnin

LE CHAUFFAGE À DISTANCE

Notre solution locale et durable pour votre confort.



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe



PLAN DE SITUATION CADASTRALE

pour demande de permis de construire

Commune de Cottens

Adresses : Route de la Goille 26, 28 et 30, 1741 Cottens FR

Bien-fonds n° 1054 (NM 56) Surface : 4'279 m² (NM 4'275 m²)

Bien-fonds n° 1055 (NM 57) Surface : 1'983 m² (NM 1'983 m²)

Propriétaire : Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat

Coordonnées du centre des biens-fonds :

E : 2'569'230 / N : 1'177'740

Remarque : situation selon nouvelle mensuration en cours

Données cadastrales : mensuration officielle numérique M093 provokto

René Hirsiger
Ing. géom. off.

Domdidier, le 20 juin 2022

HIRSIGER & PÉCLARD

Ingenieur géomètre officiel

1561 Domdidier • Rue du Château 5

T. 026 676 90 40 • F. 026 676 90 41

www.hp-geomatique.ch

Mentions :

1055 (NM 56) (NM 57) N° de bien-fonds

AF = Amélioration foncière

RPTB = Remaniement parcellaire de terrain à bâtir

RI = Report d'édifice

AI = Acquisition d'édifice

Dossier n° 102237

Echelle : 1 : 500

Légende :

Panneaux solaires photovoltaïques sur toiture végétalisée

Périmètre d'implantation des constructions selon PAD 'Au Pré Neuf'

386a (NM 41)

386b (NM 42)

386c (NM 43)

386d (NM 44)

386e (NM 45)

386f (NM 46)

386g (NM 47)

386h (NM 48)

386i (NM 49)

386j (NM 50)

386k (NM 51)

386l (NM 52)

386m (NM 53)

386n (NM 54)

386o (NM 55)

386p (NM 56)

386q (NM 57)

386r (NM 58)

386s (NM 59)

386t (NM 60)

386u (NM 61)

386v (NM 62)

386w (NM 63)

386x (NM 64)

386y (NM 65)

386z (NM 66)

386aa (NM 67)

386ab (NM 68)

386ac (NM 69)

386ad (NM 70)

386ae (NM 71)

386af (NM 72)

386ag (NM 73)

386ah (NM 74)

386ai (NM 75)

386aj (NM 76)

386ak (NM 77)

386al (NM 78)

386am (NM 79)

386an (NM 80)

386ao (NM 81)

386ap (NM 82)

386aq (NM 83)

386ar (NM 84)

386as (NM 85)

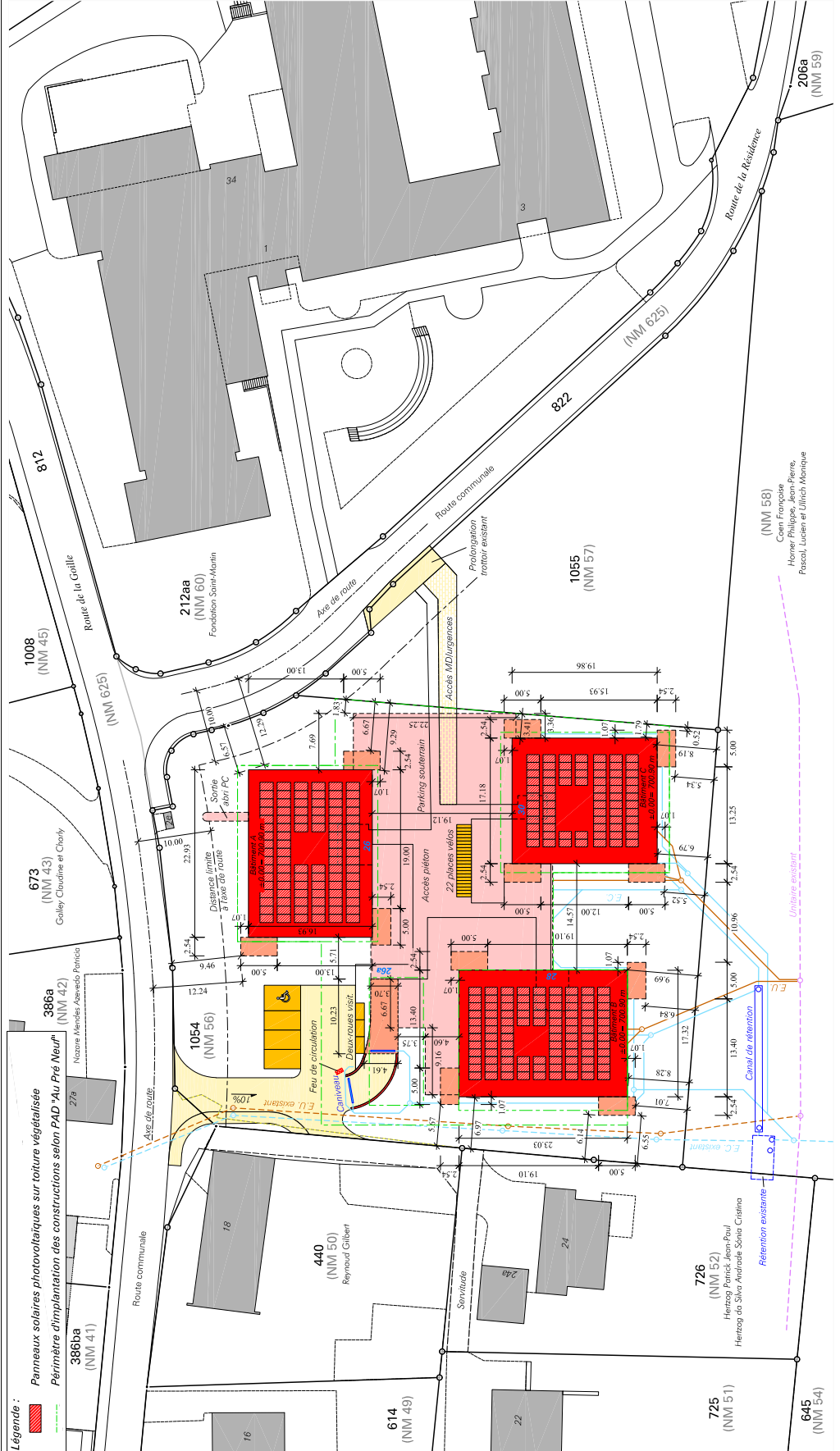
386at (NM 86)

386au (NM 87)

386av (NM 88)

386aw (NM 89)

386ax (NM 90)



Sortir de la spirale de l'endettement et accéder à une meilleure alimentation

En 2023, la commune de Cottens a versé CHF 1.- / habitant à Fribourg-Solidaire.

Bénin

Pont Universel soutient la création et l'organisation de 11 groupements de solidarité de femmes et 8 groupements mixtes. Ces groupes sont composés principalement de femmes issues de diverses familles, qui se rassemblent pour se soutenir mutuellement, identifier les problèmes les plus importants et réaliser de petits projets avec leurs propres ressources

Après 2 ans de dialogues et d'accompagnement, les membres de ces groupements comprennent la nature des pertes de récoltes et du cercle vicieux de l'endettement qui touche la plupart des foyers. Des propositions de solutions aux problèmes de malnutrition ont été émises suite à l'analyse de leur situation de vie.

Les hommes sont aussi maintenant impliqués dans ces questions.

Ensemble, ils ont réalisé des activités agricoles communes : maraîchage, transformation de riz et de karité.

Les autorités traditionnelles locales et la mairie apportent leur soutien aux groupements pour leurs activités.



Particularité et Prochaine étape

Ce projet est un projet non assistantiel basé principalement sur la mobilisation des ressources au sein des Groupements de Solidarité à travers un accompagnement.

Pour les années 2024 à 2026, les membres ont décidé d'une priorité: passer de l'agriculture conventionnelle à l'agroécologie qui permettra de produire une nourriture saine, équilibrée et suffisante pour les familles et les enfants.



Chaque contribution nous permet de renforcer les projets de nos membres

Avec 1 franc par an par habitant, c'est possible



Fribourg Solidaire, la fédération fribourgeoise de coopération au développement cofinance ce projet

Fribourg-Solidaire, c'est:

Des projets de qualité: chaque projet est analysé par les expert-es de la commission technique selon de stricts critères.

Des résultats tangibles: les rapports financiers et opérationnels de chaque projet sont analysés.

Transparence: Fribourg-Solidaire rend compte de l'utilisation des fonds publics investis, informe du déroulement et des résultats des projets en toute transparence.

www.fribourg-solidaire.ch

Points de rencontre d'urgence

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population doit pouvoir obtenir toutes les informations nécessaires et trouver l'assistance le cas échéant. C'est pourquoi le canton de Fribourg avec ses communes met en place un concept de points de rencontre d'urgence (PRU), permettant de pallier ces problèmes. Les PRU s'intègrent dans un concept plus global de protection de la population à l'échelon national.

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y obtenir toutes les informations nécessaires et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les services de secours, sécurité et sauvetage.

Conçus pour être utilisés en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, ces points de rencontre polyvalents sont les premiers points de contact pour la population. Selon la nature de l'événement, la population pourra aussi y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Selon la nature de l'événement, le PRU servira également comme point de rassemblement en vue d'une évacuation, par exemple vers un hébergement d'urgence.

Comment trouver le PRU?

Les emplacements des PRU sont publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch. En cas d'événement, le PRU est signalé par un panneau et/ou une oriflamme. Le PRU de la commune de Cottens se trouve à la halle de gymnastique centre scolaire, Route du centre 10. Chaque commune dispose au minimum d'un PRU.

Quand sera-t-il activé?

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la commune décide de l'activation.

Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. rupture de barrage, inondation, éboulement).

Yves Nicolet

Information sur l'eau potable 2023

Qualité microbiologique et chimique

Les échantillons prélevés aussi bien à notre source que directement chez nos consommateurs présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales.

Qualité chimique

La dureté moyenne de l'eau dans le réseau est de 35.1° fH. Cette valeur peut servir de référence pour les réglages des adoucisseurs ou l'ajustement de la quantité de poudre à lessive.

Nitrates

Les échantillons prélevés à notre source du Pontet contenaient 8 mg/l de nitrates.

L'AESO a distribué au cours de l'année 2023 l'eau de ses différents fournisseurs, sources communales et autres associations.

Les provenances des eaux sont fournies par l'AESO de la manière suivante: soit 30% des eaux de nappe et 70% des eaux de source.

Autres caractéristiques

Le goût est neutre. Le chlore utilisé et le système de filtration n'entraînent aucune altération olfactive. A titre préventif, un traitement dans un réacteur UV est réalisé à la sortie du réservoir de la Perreire avant distribution.

En cas d'événements particuliers tels que rupture de conduite, restriction d'utilisation, pollution ou autre, l'administration communale avertira la population dans les plus brefs délais avec une alarme par SMSup, mais également par iSarine ou un tout-ménage.

Votre conseiller communal responsable de l'eau potable et M. Christophe Yerly (079 473 13 75), employé communal, sont disponibles pour recueillir vos observations.

Yves Nicolet

FANTAS'TIC
Coiffure



Rachel Daugherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13

MOREL SARL
AUTOMOBILES.CH

Garage plus
Achat - Vente
Réparations toutes marques
Spécialiste Ford

Richard Morel
Route de Lentigny 1
1741 Cottens
T 026 477 17 10
M 079 429 28 05
morel.automobiles@bluewin.ch

INSTALLATIONS
Clerc s.a.r.l.



SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens (FR)
Rte du Centre 11
Tel : 026 / 477 34 14
Natel : 079 / 204 18 75
contact@installationsclerc.ch

www.lamagnuiserie.com



Création d'agencements sur mesure



Parquets véritables, sols stratifiés, terrasses en bois et WPC



Portes d'entrée et portes intérieures

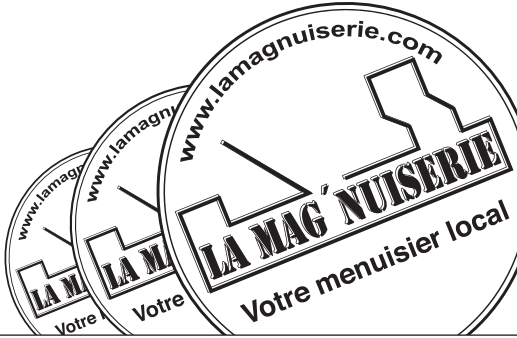


Fenêtres PVC, PVC/alu, bois, bois/alu



Entretien et réparation

T. 026 565 51 55
N. 079 580 73 47
Mail : info@lamagnuiserie.ch





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Cottens FR
Route du Centre 20
Case postale 36
1741 Cottens FR

Givisiez, le 07 mars 2024

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinarwesen LSVW



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez T

+41 26 305 80 00

www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V1

N° de dossier : 24-FR-8806

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Cottens FR
Prélèvement du : 27.02.2024 Effectué par : Monsieur Christophe André YERLY Date arrivée: 27.02.2024
Météo des dernières 24 heures: sec
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: faibles précipitations

N° d'échantillon : 24-33924 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur: 001 - réseaux de distribution Cottens FR (zones inférieure et supérieure)
Lieu de prélèvement : 17 - ancienne buvette FC Cottens, robinet, Route du Grand-Bois 22, Cottens FR
Température de l'eau: 12.9 °C
Statut de distribution : Distribuée dans le réseau

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		incolore	incolore
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20 °C)	µSiern	615±12	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.14±0.03	max. 1
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	max. 0.10
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	8±1	max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	max. 0.10
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°dH	36.1±1.4	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	100±4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	27±1	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

Xavier GUILLAUME

Chimiste cantonal



IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



IPSO se présente sous forme d'une entreprise sociale et permet à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de réintégrer le marché de l'emploi. Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises des communes ouest sarinoises depuis 2021.

3 années d'activité le 1^{er} janvier 2024 !

Notre approche est devenue, au fil du temps, unique et personnalisée. Nous mettons un point d'honneur à étudier la faisabilité de chaque demande, sans limites. Nous sommes à même d'accomplir des travaux de qualité dans bon nombre de domaines.

Nous collaborons avec les entreprises locales :

Évitant toute concurrence déloyale et pour les travaux hors de notre portée, nous vous conseillons et vous aiguillons vers des entreprises locales spécialisées à même de répondre à vos besoins.

Quelques chiffres :

- **375** interventions au 31 décembre 2023
- **100%** de réussite en réinsertion pour les personnes ayant effectué une mesure complète à IPSO



N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins, une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement. Le tarif appliqué pour les habitants des communes membres d'ARCOS est de 30.-/heure.

Contact :

David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch

<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>

Inauguration du CAD et du local de l'édilité

Les 23 et 24 février a eu lieu l'inauguration du chauffage à distance et du local de l'édilité. Beaucoup de citoyennes et de citoyens se sont déplacés pour découvrir ces deux réalisations. Le plus gros intérêt étant porté sur le CAD avec les explications des spécialistes du Groupe E concernant le fonctionnement de la chaudière et du filtre à particules. Ci-contre, quelques informations concernant cette centrale de chauffe.

Marc-Antoine Sauthier

PLAN DU RÉSEAU AVEC RACCORDEMENTS

UNE SOLUTION LOCALE ET DURABLE

Le concept du réseau de chauffage à distance de Cottens et de la centrale à plaquettes de bois forestier a été réalisé afin de pouvoir augmenter la fourniture d'énergie renouvelables. Afin de produire la chaleur nécessaire, la centrale de chauffage à distance est constituée de :

- Nouveau bâtiment de l'édilité :
 - une chaudière à plaquettes de bois forestier (taux d'humidité de 50%) de 600 kW
 - un silo à plaquettes de bois forestier de 200 m³
 - un accumulateur de 25 000 litres
- Home médicalisé :
 - une chaudière d'appoint et de secours à gaz de 700 kW

Sur la toiture du nouveau bâtiment de l'édilité de la commune se trouve une installation solaire photovoltaïque qui permettra de produire 98 000 kWh/an, alimentant une communauté d'autoconsommation.

En effet, l'installation produira à terme de l'électricité pour alimenter :

- Les deux bâtiments de l'édilité
- La déchetterie
- La STAP permettant d'acheminer les eaux usées de la commune de Cottens à la STEP d'Autigny
- La centrale de chauffage à distance à plaquettes de bois forestier

Statistique des déchets

Type de déchet	2022	2023	Différence 2022 vs 2023	Différence 2022 vs 2023	2022 par habitant	2023 par habitant
	en kg	en kg	en kg	en %	en kg par an	en kg par an
Ordures ménagères	193 100	186 700	-6 400	-3,3%	128,7	124,5
Déchets encombrants	34 100	34 000	-100	-0,3%	22,7	22,7
Déchets encombrants en bois	56 872	65 140	8 268	14,5%	37,9	43,4
Total déchets encombrants	90 972	99 140	8 168	9,0%	60,6	66,1
Total déchets urbains	375 044	384 980	9 936	2,6%	250	257
Ferraille	25 270	20 090	-5 180	-20,5%	16,8	13,4
Huile minérale et végétale	774	1 800	1 026	132,4%	0,5	1,2
Papier-carton	105 822	106 040	218	0,2%	70,5	70,7
Pet de boisson	4 722	4 766	44	0,9%	3,1	3,2
Peinture, solvant, chimique	1 091	1 190	99	9,1%	0,7	0,8
DCMI déchets inertes en m³	55 580	91 990	36 410	65,5%	37,1	61,3
Total verre	55 760	56 260	500	0,9%	37,2	37,5
Total déchets recyclables	249 019	282 136	33 117	13,3%	166	188
Total des déchets	624 063	667 116	43 053	6,9%	416,0	444,7

Remarques

Le total des déchets urbains a augmenté de 2,6% soit presque 10 tonnes. Cela provient des déchets encombrants en bois + 14,5% soit 8,2 tonnes.

Nous avons une forte progression des déchets recyclables de 13,3% soit 33,1 tonnes

Marc-Antoine Sauthier

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 15h-19h30
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents
pour un prêt
de 1 mois

Plus de
23'000
documents

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
Apprentis/étudiants :
15.-
Adultes :
30.-

Romans
Large vision

Nos prochaines animations

BiblioWeekend vendredi 22 mars de 15h à 18h
samedi 23 mars de 9h à 16h

Atelier du petit druide mercredi 17 avril
de 13h30 à 15h

Exposition de Claudine Risse :
du 19 avril au 5 juillet 2024

CréActifs mercredi 24 avril
de 14h à 15h

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
biblio@avry.ch | 026 470 21 42

Evènements et manifestations – Rétrospective en images

Décembre 2023



St-Nicolas



Noël des aînés



Fenêtre de l'Avent



Choeur mixte «Voyage Voyage»



Concert des Martinets

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE COTTENS
1741 COTTENS FR

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

4766 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2023. Ces quelques 173006 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 14298 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 4528 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

301052

LA PAGE DES SENIORS

Agenda Seniors

La promenade des aînés aura lieu le **jeudi 23 mai 2024**.

Programme d'activités 2024

Le 11 janvier 2024, la commune de Cottens comptait 284 personnes retraitées. Toutes ont reçu le programme d'activités 2024 concocté à l'attention des seniors. Finalement, 21,1%, soit 60 personnes, se sont inscrits à l'une ou l'autre des 7 activités proposées (18,5% en 2023). Les activités entièrement gratuites et purement récréatives ont rencontré le plus de succès (projections et récits de voyages, Cottens autrefois). La commune contribue aux activités payantes tout en considérant qu'un solde peut être demandé aux participants. Par ailleurs, payer est souvent gage de participation et motivation. Je saisis l'occasion de remercier mes collègues de la commission des seniors, Rodolphe, Angela, Roland et Lydia, qui travaillent activement à mes côtés tout au long de l'année pour vous offrir des moments d'échange et de rencontre. Nous espérons qu'ils répondent à vos attentes, entretiennent votre vitalité et nourrissent vos cœurs et vos esprits.

Marie-Claude Clerc

Programme d'activités seniors 2024 – Pour rappel (Inscriptions closes)

Chers seniors,

Le sondage réalisé en octobre 2023 en vue d'établir un programme d'activités à votre intention a obtenu un taux de réponse d'environ 19%. La commission des seniors a arrêté un programme sur la base des réponses reçues. Elle a retenu les sept propositions ayant rencontré le plus de succès et établi le programme suivant pour l'année 2024:

1. Autour du monde à la voile:
«De Chénens à Bora-Bora» – Projection de photos avec commentaires des navigateurs
Mercredi 14 février 2024 à 10h30 à la Résidence St-Martin
2. De la difficulté de se dire «Adieu» – Conférence – échange avec M^{me} Anne Christine Dölling (école de Rosette Poletti) sur le thème de la séparation, des émotions et du savoir-être lors de l'accompagnement en fin de vie
Payant: CHF 15.–/participant
Mercredi 6 mars 2024 à 9h30 à la Résidence St-Martin
3. Visite de la chocolaterie Cailler à Broc (déplacement organisé)
Payant: environ CHF 30.–/participant avec demi-tarif; environ CHF 45.–/participant plein tarif
Mercredi 19 juin 2024 – rdv à 12h35 à la gare de Cottens, quai 2 (côté Préalpes) retour à Cottens vers 17h (susceptible de modification horaire)
4. Sensibilisation à la conduite – Cours de perfectionnement ou de rafraichissement proposé par l'Association fribourgeoise des écoles de conduite – avec une partie théorique et une petite partie pratique (3 heures).
NB: Ce cours n'a aucun lien avec le contrôle des compétences liées à l'âge.
Payant: CHF 70.–/participant
Jeudi 12 septembre 2024 à 8h30 à l'administration communale
5. Nous ne sommes pas des pigeons – Atelier autour de la cybercriminalité
Payant: CHF 5.–/participant
Mercredi 2/ou Mardi 8/ou Mercredi 9 octobre 2024 à l'administration communale (les précisions suivront)
6. Découverte du monde: projection de photos de voyages avec commentaires et discussion (Jean-Pierre Perroud)
Mercredi 6 novembre 2024 à 10h30 à la Résidence St-Martin
7. «Visite de Cottens d'autrefois» – Projection d'anciennes photos et causerie
Mercredi 4 décembre 2024 à 10h30 à la Résidence St-Martin



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

La forêt souffre face aux sécheresses et canicules à répétition

Un écosystème forestier fragile et fatigué

La répétition d'événements climatiques extrêmes telles que sécheresses et canicules affaiblissent durablement l'écosystème forestier. Depuis la canicule de 2003, la hausse des températures est combinée à un déficit hydrique récurrent en période de végétation, moment crucial et vital pour la forêt. L'évolution de l'écart toujours plus important entre la courbe des températures et celle des précipitations est inquiétante (voir graphique ci-dessous). A ce rythme, la forêt risque de souffrir passablement dans un avenir plus proche que prévu par les scientifiques. La récurrence des extrêmes climatiques est une réelle menace. La forêt survivra certes, mais pourra-t-elle encore nous fournir à l'avenir tous les services écosystémiques dont nous dépendons ?

Hêtres majestueux en perte

Nous constatons déjà le dépérissement de certaines espèces en plaine, notamment le hêtre, l'épicéa mais aussi le sapin blanc. Le dernier automne très pluvieux permettra à la forêt de reprendre ce printemps dans de bonnes conditions hydriques, les nappes phréatiques étant pleines. Malgré cela, il n'est pas sûr que tous les arbres ayant souffert du manque d'eau en 2023 « se réveilleront » ce printemps, notamment les hêtres majestueux.

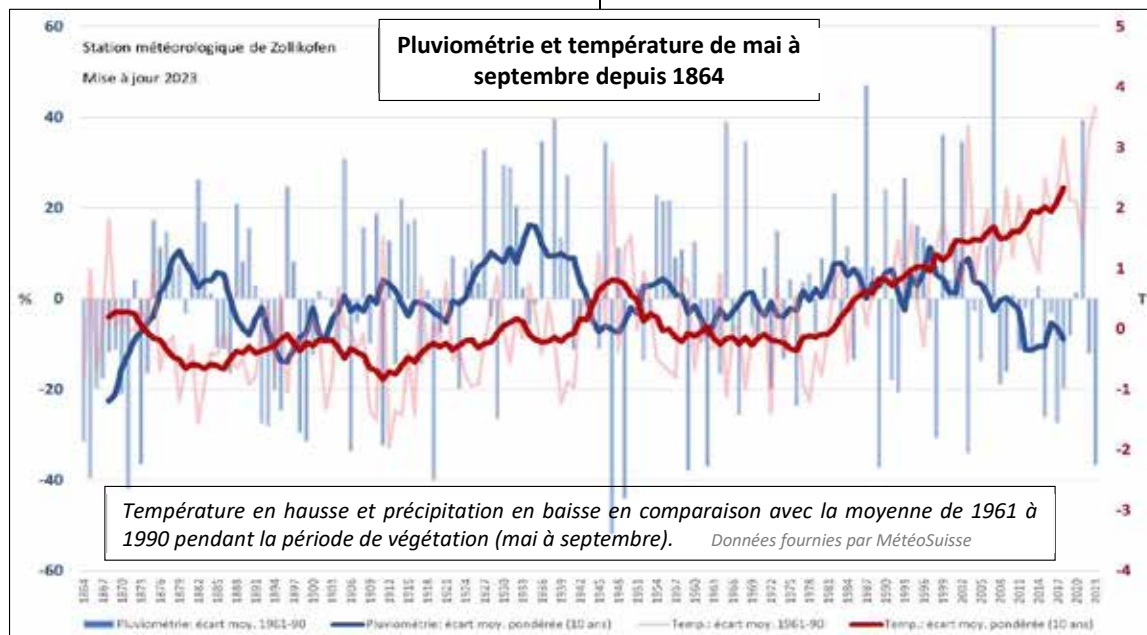


Feuillage roussi par la sécheresse sur de vieux hêtres

Promenade en forêt et risque de chutes de branches

Le déclin des hêtres mais aussi d'autres essences qui souffrent, tels que les frênes décimés par un champignon d'origine asiatique, impliquent un risque accru de chutes de branches et d'arbres. Il est dès lors conseillé d'observer une certaine prudence lors de sorties forestières.

Le climat se complique et entraînera son lot de misères, à nous d'entreprendre un nécessaire changement...



Les hêtres, qui reprendront vie, présenteront souvent d'importants dégâts en couronne avec de nombreuses branches sèches. Leur avenir est compromis et selon les dernières observations scientifiques, il n'est pas rare qu'ils dépérissent complètement après quelques années.

Le lien utile : www.wsl.ch/fr/foret/forets-et-changements-climatiques/foret-et-secheresse/

Hauterive, janvier 2024

Frédéric Schneider, Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement
Service des forêts et de la nature

Bancs de repos hors forêt

Les démarches en vue de l'installation de 3 bancs de repos hors forêt ont été particulièrement compliquées. Ce printemps le personnel de l'édilité a enfin pu procéder aux travaux de fixation. Ces bancs se trouvent:

- > à la fin de la première portion de la route des Rapillettes, sur la propriété de M. Frédéric Siffert, à l'ombre d'un noyer;
- > sur le triangle herbeux situé à l'intersection des routes de la Scie et de Chavaillies;
- > à la route des Brévires, en bordure du virage fermant le quartier à l'ouest, en surplomb d'un talus non cultivé, propriété de l'hoirie Horner.



La commune remercie ici tous les propriétaires ayant mis leur terrain à disposition pour la pose de ces bancs.

Marie-Claude Clerc

Après-midis de jass – rappel

Les après-midis de jass sont désormais laissés à la libre initiative des joueurs, le 1^{er} mercredi de chaque mois, vers 14h–14h15, à la suite de la «table des seniors», au restaurant de la Résidence St-Martin.

Il n'est pas nécessaire d'avoir partagé le repas pour y prendre part. Des résidents peuvent également rejoindre les joueurs.

Marie-Claude Clerc

Visites à domicile

L'action «Solitaire – Solidaire», née durant la période du Covid, était axée sur l'entraide auprès des personnes confinées à domicile. Sous cette forme-là cette opération est désormais en veilleuse. Mais «Solitaire – Solidaire» c'est aussi prendre soin du moral des aînés, important pour leur bien-être général.

Ainsi, si vous souhaitez recevoir une visite, parler individuellement et de manière très libre de vos préoccupations, ou ne serait-ce que partager un café, faites-nous signe. Deux membres de la commission des seniors se rendront très volontiers auprès de vous. Dès lors, Appeler le 079 426 54 90 afin d'organiser une rencontre.

La commission des seniors

Commission des seniors



La TABLE DES SENIORS est dressée au restaurant de la Résidence St-Martin

Rendez-vous,
le 1^{er} **mercredi** de chaque mois, à 12h00.

Menu du jour à Fr 12.-, boissons non comprises
(participation de la Commune incluse)

Inscription nécessaire jusqu'au **lundi 19h00** à
l'administration communale, Tél. 026 477 93 00.





L'Ecole de Musique de la fanfare Les Martinets de Cottens propose :

Dès 4 ans : Eveil musical

Cours hebdomadaire en groupe d'une durée de 50 minutes

Prix : 300 CHF/an

Dès 6 ans : Instrument

Cours hebdomadaire individuel d'une durée de 30 minutes

Cornet - alto - euphonium - trombone - percussion classique et batterie - tambour

Prix : entre 600 et 800 CHF/an (selon l'instrument)

Nous mettons gratuitement un instrument à disposition !

*Le règlement de l'école de musique ainsi
que les formulaires d'inscription se
trouvent sur notre site internet*

*La majorité des cours ont lieu à Cottens.
Cependant, selon la disponibilité des
professeurs, les cours peuvent être ailleurs.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus
d'informations à ce sujet.*

Renseignements et contact

Frédéric Schouwey

079 462 76 74

emcottens@gmail.com

martinets-cottens.ch



Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.

	Ligue fribourgeoise contre le cancer • Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches • Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching) • Activités d'information et de prévention • Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique 026.426.02.90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
	Dépistage du cancer Fribourg • Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans • Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans • Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon 026 425 54 00 – depistage@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
	Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo • Soins palliatifs spécialisés • Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave • Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches • Formation de professionnels et de bénévoles 026 426 00 00 – voltigo@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
	diabètefribourg • Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes • Soins spécifiques de pieds de diabétiques • Consultations diététiques • Vente de matériel spécialisé • Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé • Activités d'information et de prévention 026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
	Ligue pulmonaire fribourgeoise • Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires • Permanence 24/7 sans rendez-vous • Instruction, location et vente d'appareils respiratoires • Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage • Formation de professionnels de santé • Activités d'information et de prévention 026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
	CIPRET Fribourg • Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention 026 425 54 10 – info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch/

Février 2024

JOURNÉE DES FINALES DE LA COUPE FRIBOURGEOISE

2023 / 2024

JUNIORS (H+F) + FILLES ACTIVES



JEUDI 9 MAI 2024

LENTIGNY—STADE DES PAPILLONS

POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER DURANT TOUTE LA JOURNÉE



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9H30 FF 19 + JUNIORS D
12H00 FF 15 + JUNIORS C
14H30 JUNIORS B
17H15 JUNIORS A
20H00 ACTIVES



→ AUSSI SUR
INSTAGRAM





Bienvenue dans la Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs qui s'agrandit et modifie ses conditions de location

L'année 2023 aura été assez intensive pour la ludothèque. La première nouveauté est l'agrandissement des locaux qui passe de 100 m² à 120 m², mètres carrés qui permettent un meilleur accueil de nos clients qui viennent évidemment en famille. Nous remercions vivement la commune de Neyruz qui met cette surface supplémentaire à disposition. Nos 1'200 jeux sont ainsi davantage mis en valeur et mieux visibles. Les publicités et les règlements d'utilisation ont également été modifiés.

Suite à l'adoption d'un nouveau programme informatique la durée de location des jeux passe à 4 semaines sans possibilité de prolongation.

Le site internet sera mis à jour prochainement et permettra à tous de découvrir en ligne notre assortiment de jeux et leur disponibilité

Nous nous réjouissons d'accueillir semaine après semaine enfants et adultes et de leur offrir des jeux et jouets variés et attrayants. Etre client de la ludothèque permet de découvrir tout au long de l'année de multiples jeux et jouets qui n'encombrent pas les armoires et les étagères après leur utilisation.

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ? Vous disposez d'un mercredi après-midi ou d'un samedi matin au moins 1 fois par mois. Vous aimez le contact et travailler avec des collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de travailler bénévolement. Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe. Renseignements : ludo.neyruz@bluewin.ch





Vous aimez consommer local.
Faites-le aussi avec votre banque.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert